

Lettre de rentrée – Septembre 2024

Mesdames et messieurs les enseignants d'histoire-géographie,

Nous espérons que vous avez passé des congés d'été reposants et que la prise de contact avec les élèves s'est déroulée comme vous l'espérez. Nous souhaitons tout d'abord la bienvenue aux nouveaux enseignants affectés dans l'académie de Poitiers et félicitons les lauréats des concours de recrutement. Nous espérons qu'ils trouveront dans le métier qu'ils s'appêtent à exercer l'épanouissement professionnel auquel ils aspirent. Nous savons votre engagement au service d'une École émancipatrice pour toutes et tous. Une nouvelle fois, notre objectif commun demeure celui de la réussite de tous les élèves. La démocratisation de l'École passe par la consolidation des savoirs fondamentaux et la maîtrise durable de compétences disciplinaires et transversales, ce qui renvoie aux apprentissages et aux pratiques évaluatives.

Pour le DNB comme pour le baccalauréat, le contrôle continu constitue une part importante de l'évaluation des élèves. Dès lors, la robustesse du contrôle continu est essentielle à l'équité de traitement des élèves, à la crédibilité et à la légitimité de ces deux diplômes, et tout particulièrement du baccalauréat, 1^{er} grade universitaire.

Au LGT, cette robustesse est garantie par le projet d'évaluation, que chaque établissement a actualisé l'an dernier, à l'appui des enseignements tirés des sessions précédentes et d'indicateurs chiffrés, communiqués à nouveau en cette rentrée à chaque lycée. Le projet d'évaluation établit ainsi la politique évaluative partagée par les équipes et assure la justesse et la transparence de l'évaluation vis-à-vis des élèves et de leurs familles. L'harmonisation des pratiques évaluatives, en particulier au sein de l'équipe disciplinaire, que le projet d'évaluation doit garantir, peut s'appuyer sur les orientations proposées par l'IGÉSR dans le [guide de l'évaluation](#). Ce travail local d'harmonisation des pratiques évaluatives – et non d'uniformisation – doit se poursuivre et gagner en épaisseur pédagogique pour constituer une réelle politique d'évaluation concertée, garante non seulement de l'équité de tous les élèves devant l'examen mais aussi d'acquis solides et durables orientés vers la réussite dans l'enseignement supérieur. Il ne s'agit pas pour autant de soumettre les élèves à un tunnel évaluatif fait d'une succession d'évaluations sommatives : une moyenne certificative a vocation à se composer d'une diversité d'évaluations, se rapportant, dans une variété de modalités, aux compétences propres à chaque discipline, telles qu'énoncées dans les programmes et dans le LSL.

Concernant le DNB, dans l'attente d'annonces stabilisées sur les modalités de prise en compte du contrôle continu, il convient de rappeler que l'approche par compétences n'est nullement incompatible avec une notation chiffrée. L'opposition entre évaluation chiffrée et approche par compétences ne repose sur aucune logique intellectuelle ; elle revient en effet à opposer un instrument de mesure (la note chiffrée) à ce que l'on cherche à mesurer (les acquis des élèves – en l'occurrence le degré d'acquisition d'une compétence). On peut rappeler que l'approche par compétences, inscrite dans les programmes, associe connaissances, capacités et attitudes dans une vision du savoir adaptée à l'environnement informatif et cognitif qui est le nôtre. Si, comme c'est l'esprit du Socle commun, être compétent signifie être capable de résoudre un problème ou de répondre à une question complexe, nul ne peut être compétent s'il ne maîtrise des connaissances et des automatismes, qu'il se montre capable de mobiliser et de combiner à bon escient et en

situation. Cette approche vise à privilégier les savoirs actifs (durables et transférables) par rapport à des savoirs passifs (que l'on a appris mais oubliés ou qu'on ne sait pas mobiliser à bon escient faute d'en avoir compris les enjeux). Vous retrouverez ainsi dans l'offre de formation pour l'année 2024-2025 un parcours centré sur l'enseignement explicite des principales compétences mobilisées en histoire et en géographie.

L'ÉQUIPE DE L'INSPECTION PÉDAGOGIQUE RÉGIONALE

L'inspection pédagogique est composée de quatre inspecteurs : Anne Boucker, Antoine Coutelle, Cécile Llantia et Laurent Marien.

Nous nous appuyons comme chaque année sur les formateurs et formatrices académiques qui s'investissent dans les formations ou dans l'accompagnement des collègues à l'occasion de visites formatives notamment. Une nouvelle fois, nous les remercions pour leur engagement à nos côtés. Nos remerciements s'adressent également aux enseignantes et enseignants qui ont accepté la mission de tutrice et tuteur auprès d'un stagiaire à temps complet (titulaire d'un master MEEF), d'un stagiaire à mi-temps (titulaire d'un Master recherche), ou encore d'un contractuel alternant (STAR : étudiant de Master 2 exerçant dans un établissement à hauteur de 6h hebdomadaires rémunérées). Nous n'oublions pas celles et ceux qui accueillent également des étudiants de Master 1 et 2, en stage de pratique accompagnée (SPA) ou des étudiants de Licence engagés dans une préprofessionnalisation (L2 et L3).

Les outils numériques académiques permettent de vous accompagner et de vous communiquer les informations institutionnelles ou/et pédagogiques. Le site disciplinaire académique, [Odysée](#), offre une large gamme de ressources, c'est un outil essentiel de mutualisation. Chacun peut contribuer à l'enrichir en vous adressant à [Lydia Combeaud Lunel](#), webmaster du site et interlocutrice académique pour le numérique (IAN). Les lettres [Télémaque](#) dont le lien d'accès est livré sur vos messageries professionnelles resserrent ce lien avec vous et permettent une certaine réactivité. [Estelle Gilet](#) assure l'élaboration des lettres d'information et leur diffusion.

Nous accompagnons aussi les équipes qui souhaitent approfondir collectivement une réflexion sur leurs pratiques professionnelles (par exemple sur l'évaluation, au collège comme au lycée, ou encore sur l'enseignement de la spécialité HGGSP – d'autres entrées, selon vos besoins, peuvent évidemment être proposées) : n'hésitez pas à nous solliciter lors de notre présence en établissement ou par courriel. Cet accompagnement peut, outre des réunions d'équipe, prendre la forme d'une formation d'initiative locale (il vous faudra pour cela vous rapprocher de votre chef d'établissement qui pourra en faire la demande auprès de l'EAFC).

Vous pouvez nous écrire sur nos boîtes professionnelles individuelles, ou bien sur la boîte fonctionnelle i.pr.histoire-geographie@ac-poitiers.fr, de préférence sous couvert de votre chef d'établissement. Nous en profitons pour vous rappeler que nous n'utilisons que les messageries académiques et que toute communication devra passer par votre adresse professionnelle.

LES RÉSULTATS AUX EXAMENS

Votre engagement a permis une nouvelle fois aux examens de se dérouler correctement permettant ainsi aux néobacheliers, par exemple, de poursuivre leurs parcours dans le supérieur, le taux académique de poursuite d'études des bacheliers généraux étant désormais supérieur au taux national. A titre d'information, nous vous livrons comme chaque année les différents résultats dans nos disciplines et enseignements.

Le diplôme national du brevet

Les coordonnateurs de centre ont permis, cette année encore, d'assurer l'équité de traitement des élèves. Nous les remercions pour leur engagement. Nous les solliciterons sans doute l'an prochain, sauf contre-indication de leur part bien évidemment, et nous pourrions être amenés à confier cette mission à d'autres enseignants.

	Académie de Poitiers	Charente	Charente Maritime	Deux-Sèvres	Vienne
Moyenne	11,03	10,77	10,81	11,39	11,23
Nombre de candidats	18181	3201	6524	3862	4594

Le baccalauréat

Diplôme	Enseignements Tronc Commun en contrôle continu (CC) ou Épreuves terminales	Nombre de candidats Les variations s'expliquent par les candidats n'ayant pas de moyennes valides pour le CC ou les absences.	Moyenne
Baccalauréat général	Histoire – Géographie (CC)	8759	13,23
	Enseignement moral et civique (CC)	8870	15,51
	Grand oral	8820	14,32
	Histoire-géographie, géopolitique, sciences politiques (spécialité)	2697	11,56
S2TMD	Histoire – Géographie (CC)	31	14,63
	Enseignement moral et civique (CC)	31	16,19
ST2S	Histoire – Géographie (CC)	415	12,44
	Enseignement moral et civique (CC)	414	14,62
STD2A	Histoire – Géographie (CC)	146	14,33
	Enseignement moral et civique (CC)	147	15,36
STHR	Histoire – Géographie (CC)	61	12,14
	Enseignement moral et civique (CC)	61	13,21
STI2D	Histoire – Géographie (CC)	618	12,16
	Enseignement moral et civique (CC)	618	13,50
STL	Histoire – Géographie (CC)	141	12,60
	Enseignement moral et civique (CC)	141	14,61
STMG	Histoire – Géographie (CC)	2012	12,40
	Enseignement moral et civique (CC)	2012	13,93

A titre d'information, les données nationales pour les épreuves de spécialité en HGGSP sont les suivantes :

moyenne		médiane		% de copies à 16/20 et plus	
J1	J2	J1	J2	J1	J2
11.81	12.13	12	12	18,5	18,5

TRANSMETTRE ET FAIRE PARTAGER LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE

Les **nouveaux programmes d'EMC** renforcent la cohérence de la formation du futur citoyen de l'école primaire à la terminale.

Ils reposent sur une logique spiralaire avec une progressivité dans la conceptualisation. Ils affichent une volonté d'ouverture sur le monde avec un élargissement progressif et un emboîtement des échelles (individu>classe>établissement>territoire>nation>Europe>monde>ecosphère). La notion d'engagement est centrale et invite à travailler avec les partenaires de l'école (collectivités, associations, élus...). Ces programmes donnent également un rôle plus explicite à l'EMC dans le parcours citoyen de l'élève : l'EMC en apporte le sens en introduisant les principes éthiques, juridiques et politiques fondamentaux. Pour autant, le parcours citoyen convoque l'ensemble des enseignements et la vie de l'établissement. Dans la même perspective, les liens avec les « éducations à » (en particulier EMI, EDD, EducDroit) et les trois autres parcours éducatifs sont renforcés. Le nouveau programme est ainsi adossé à un référentiel de compétences qui vaut aussi pour le parcours citoyen. La pédagogie de projet et le débat, dans ses différentes modalités, demeurent des outils pédagogiques au service d'un enseignement moral et civique vivant, qui aide les élèves à construire leur autonomie de jugement et leur sens des responsabilités.

Le **principe de laïcité** est constitutif de l'École de la République, il est présent dans les programmes d'EMC et d'histoire. Le plan de formation intercatégoriel, qui concerne l'ensemble des personnels de l'Éducation nationale, se poursuit en 2024-2025. Vous aurez là l'occasion de conforter vos connaissances et vos compétences sur ce champ stratégique. Nous vous rappelons quelques ressources autour de la pédagogie de la laïcité : [Pour une- pédagogie de la laïcité à l'École](#), le guide républicain (et notamment [la République à l'École](#)). Le [vademecum « la laïcité à l'École »](#), régulièrement actualisé, propose des fiches pratiques pour analyser et traiter les situations rencontrées. Le Pôle valeurs de la République dispose également d'une quinzaine d'exemplaires des panneaux de [l'exposition de la BNF sur la laïcité](#) : ces panneaux peuvent être empruntés par les établissements scolaires (pole.vdr@ac-poitiers.fr). Nous abordons également l'enseignement de la laïcité, au sein des programmes d'EMC, dans les propositions de formation disciplinaires.

La **dimension mémorielle** est essentielle dans le cadre de l'enseignement de l'histoire et de la construction du citoyen. Nous poursuivons notre partenariat avec le Mémorial de la Shoah qui permet chaque année à quarante personnels de l'académie de participer au voyage d'étude sur les lieux d'histoire et de mémoire de la Shoah. Nous sommes associés avec la Fondation pour la Mémoire de l'Esclavage (FME) dans un dispositif de formation sur l'histoire et la mémoire de l'esclavage. A cette occasion, nous reviendrons vers vous à propos du concours La flamme de l'égalité, fruit d'une collaboration entre l'Éducation Nationale, la FME et la Ligue de l'enseignement. La thématique pour 2024-2025 est identique à celle de l'année dernière « Résister à l'esclavage : survivre, s'opposer, se révolter ». Comme chaque année, un courrier vous sera adressé sur le Concours National de la Résistance et de la Déportation dont le thème est pour 2024-2025 « Libérer et refonder la France 1943-1945 ». Nous restons attachés à l'implication des élèves dans les concours scolaires que nous continuerons à promouvoir. Vous retrouverez les informations nécessaires sur le Pôle Valeurs de la République comme dans les lettres *Télémaque*.

LE PLAN ACADÉMIQUE DE FORMATION

La formation s'inscrit dans une démarche de développement professionnel continu, sur toute la carrière. Le Plan Académique de Formation 2024-2025 est d'ores et déjà consultable en ligne sur [le site de l'EAFC](#).

L'offre de formation ouverte aux candidatures individuelles peut être consultée selon deux entrées : par public ou par grandes thématiques.

— OFFRE PAR PUBLIC

PREMIER DEGRÉ	SECOND DEGRÉ	FORMATION DE FORMATEURS ET FORMATION DES TUTEURS
ATSS	ENCADREMENT	AESH ET PSYCHOLOGUES SCOLAIRES

— OFFRE THÉMATIQUE INTERCATÉGORIELLE

PRATIQUE PÉDAGOGIQUE TRANSVERSALE	OUVERTURE EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE	CARRIÈRE, ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE
QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL, SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL	COMPÉTENCE, CULTURE ET USAGE DU NUMÉRIQUE	VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE ET CITOYENNETÉ
ORIENTATION ET PARCOURS SCOLAIRE	ÉCOLE INCLUSIVE ET DIFFÉRENCIATION PÉDAGOGIQUE	

Pour rappel, pour participer à une action de formation ouverte aux candidatures individuelles, vous devez d'abord vous **abonner** au dispositif de votre choix. Lorsque la session sera créée, vous recevrez par mail un lien de **pré-inscription**. Nous vous rappellerons également les liens de pré-inscription via la lettre *Télémaque* (NB il sera toujours possible de se pré-inscrire sans s'être abonné au préalable). Votre demande sera ensuite transmise automatiquement à votre chef d'établissement et votre inscription ne sera définitive qu'après sa validation.

Les pré-inscriptions se feront cette année via trois campagnes, en fonction des dates de mise en œuvre des actions de formation :

- **Période 1** : pré-inscriptions jusqu'au 08 novembre 2024 pour les formations mises en œuvre du 15 septembre au 20 décembre 2024 ;
- **Période 2** : pré-inscriptions du 11 novembre 2024 au 14 mars 2025 pour les formations mises en œuvre du 6 janvier au 2 mai 2025 ;
- **Période 3** : pré-inscriptions du 10 mars au 23 mai 2025 pour les formations mises en œuvre du 05 mai au 4 juillet 2025

Vous retrouverez en cliquant sur le lien ci-dessous les dispositifs de formation disciplinaires ouverts aux candidatures individuelles.

<https://www.ac-poitiers.fr/formations-histoire-geographie-123991>

Nous vous proposons également cette année deux parcours de formation, non encore accessibles sur le site de l'EAFC (nous vous tiendrons informés dès qu'ils le seront). Cette modalité nouvelle vous permet, sur une thématique large, de composer votre propre itinéraire de formation : les différents modules proposent une arborescence à partir d'un module « socle » qui ouvre le parcours et d'autres modules, certains inscrits obligatoirement dans le parcours mais que vous pouvez aborder dans l'ordre de votre choix, et d'autres que vous pouvez rattacher au parcours de manière facultative.

Le parcours « **Enseigner plus explicitement en histoire-géographie et en HGGSP** » propose, sur deux années scolaires, cinq modules :

- « Enseigner avec les notions » (module socle)
- « Les démarches en histoire-géographie », « L'approche du document en histoire-géographie », « Le raisonnement géographique » (ces modules sont à aborder dans l'ordre de votre choix) ;

- « Didactique de la géographie » (facultatif)
- Le parcours « **Mettre en œuvre les nouveaux programmes d'EMC** » se compose, sur l'année scolaire 2024-2025, de cinq modules :
 - Les nouveaux programmes d'EMC (module socle)
 - « Droit et EMC », « EMC et parcours citoyen », « Enseigner la laïcité », « EMC et EMI », « Lutter contre le racisme et l'antisémitisme » (facultatifs).

Les dispositifs de formation ouverts aux candidatures individuelles sur des thématiques transversales sont, quant à eux, accessibles via ce lien : <https://www.ac-poitiers.fr/ecole-academique-de-la-formation-continue>

Enfin, les personnes souhaitant s'engager dans le CAFFA peuvent déposer leur candidature du 13 septembre au 14 octobre 2024 sur [l'espace numérique de la DEC](#).

LES RENDEZ-VOUS DE CARRIÈRE CAMPAGNE 2024-2025

La division des personnels enseignants nous a fourni une première liste des enseignants des 6ème, 8ème et 9ème échelons concernés par un rendez-vous de carrière à l'occasion de cette année 2024-2025. Nous pourrions ainsi débiter nos inspections avant les vacances scolaires d'automne. Vous retrouverez ici [le lien](#) vers le document de référence de l'entretien. Si vous choisissez de rédiger ce document préparatoire, nous vous remercions de bien vouloir le faire parvenir en amont à l'adresse électronique de l'inspectrice ou de l'inspecteur qui réalisera votre rendez-vous de carrière. Ce dernier pourra alors constituer une base efficace d'échanges et facilitera la prise en compte de l'ensemble de vos engagements professionnels. Lors de nos venues dans vos classes à l'occasion de ces rendez-vous de carrière, nous vous rappelons qu'aucun document spécifique n'est exigible, pour autant la mise à disposition des documents que vous jugerez utiles nous aidera à apprécier plus finement votre travail et votre investissement.

Il est également possible de solliciter une visite formative. Nous y répondrons bien volontiers dans la limite de nos contraintes.

Pour conclure, nos disciplines apportent une contribution essentielle à la formation des élèves : par les liens qu'elles entretiennent aux savoirs fondamentaux de littératie et de numératie comme par la manière dont elles peuvent concourir à l'acquisition de compétences psycho-sociales essentielles à la réussite et à l'ambition scolaires, ainsi qu'à l'acquisition de repères porteurs d'une culture commune et à une capacité de jugement critique.

Nous souhaitons à chacune et chacun d'entre vous une très bonne année scolaire. A n'en pas douter, vous ferez preuve encore cette année d'un engagement au service de la réussite de tous vos élèves et nous vous en remercions par avance.

Anne BOUCKER, Antoine COUTELLE, Cécile LLANTIA et Laurent MARIEN